




terres de
Lorraine
LE PAYS COOPÉRATIVE

Communauté de communes
Pays de Colombey et du Sud Toullois


PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial



Neuves Maisons - Lundi 26 février 2018

Contexte

- La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 précisée par le décret du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial ⇒ **EPCI de plus de 20 000 habitants ont l'obligation d'élaborer un PCAET avant le 31 décembre 2018.**
- Des démarches, programmes engagées sur le territoire qui croisent le PCAET : TEPos, PLUi, plan locaux de prévention des déchets, Contrats locaux de santé, Programme Alimentaire Territorial ...
- Proposition de le réaliser à l'échelle du Pays Terres de Lorraine



Pourquoi agir à l'échelle des territoires ?



70 % des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) se décideront et seront réalisés par le niveau local

15 % des émissions de GES sont directement issus des décisions prises par les collectivités territoriales, concernant notamment leur patrimoine (bâtiment, éclairage public, flotte de véhicules)

Source : ADEME

terres
Lorraine

3


Qu'est ce qu'un PCAET ?

Un plan climat-air-énergie territorial est un outil **stratégique** (Enjeux - objectifs chiffrés) et **opérationnel** (programme d'actions concrètes) de coordination des politiques de transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique, la pollution atmosphérique sur un territoire autour 8 objectifs / champs :

- La réduction des consommations d'énergie du territoire
- Le développement des énergies renouvelables (et chaleurs fatales, réseaux de chaleur)
- Le développement coordonné des réseaux énergétiques (gaz, électricité, chaleur)
- La réduction des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre : CO₂, CH₄, N₂O ...)
- Le renforcement du stockage de carbone sur le territoire (dans la végétation, les sols, les bâtiments...)
- L'adaptation du territoire au changement climatique (ex : modification des pratiques viticoles)
- La réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration
- Les productions biosourcées (écomatériaux...)

terres
Lorraine

4



Méthodologie

Communauté de communes
Pays de Colombey et du Sud-Toulain

① **Diagnostic :**
 ⇒ Etat des lieux des émissions de Gaz à Effet de Serre, consommations d'énergie, émissions de polluants atmosphérique, capacité de stockage du carbone ... sur l'ensemble du territoire
 ⇒ Outil d'aides à la décision ; Indicateurs chiffrés par intercommunalité


② **Stratégie :**
 ⇒ Définition d'une stratégie globale et une mise en cohérente des politiques environnementale, de lutte contre les émissions de Gaz à Effet de Serre, de réduction de la pollution de l'air)
 Exemple : Réduire de 20 % les émissions de Gaz à effet de serre du territoire d'ici 2025
 ⇒ Evaluation des objectifs chiffrés (+ Evaluation environnementale)

③ **Programme d'actions :**
 ⇒ S'appuie, valorise, renforce, enrichit des programmes engagés sur le territoire : TEPos, PLUI politique de prévention des déchets, plan alimentaire territorial, Contrat Local de Santé, DEIT (démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale), ...

④ **Suivi – évaluation (Indicateurs)**

terres
Lorraine

5



Diagnostic


Communauté de communes
Pays de Colombey et du Sud-Toulain

- Estimation des émissions de gaz à effet de serre (+ Potentiel de réduction)
- Estimation des émissions de polluants atmosphériques (+ Potentiel de réduction)
- Une estimation de la séquestration nette de CO2 (+ Potentiel de développement)
- Une analyse de la consommation énergétique finale du territoire (+ Potentiel de réduction)
- Réseaux de transport d'électricité, de gaz et de chaleur
- Un état de la production des énergies renouvelables (+ Potentiel de développement)
- Une analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique
 Propension d'un territoire à subir des dommages en cas de variations climatiques et dépend de sa capacité d'adaptation

Ressource : Base de données de la DREAL – ATMO Grand Est « INVENT'AIR » (données intercommunales)

terres
Lorraine

6



Communauté de communes
Pays de Colmoy et du Sud Loir

Programme d'actions : exemples d'actions

Bâtiment et habitat
Mettre en œuvre un **plan d'efficacité énergétique** et de réduction de la facture énergétique du **patrimoine intercommunal** (et communal)


Transport et mobilité : Développer les solutions de **mobilité alternatives** : covoiturage, autopartage, mobilité douces, pédibus, vélobus pistes cyclables

Sensibilisation, sobriété énergétique : Mener des **actions de sensibilisation dans les écoles, périscolaire** : école à énergie positive, « Mon école, mon climat » ...
Accompagner les intervenants sociaux, les ménages en situation de **précarité énergétique** et les locataires de logements sociaux à la maîtrise de l'énergie

Production d'énergies renouvelables / réseaux gaz – électricité : Etudier dans tout projet communautaire, communal (construction et rénovation) des solutions de production d'énergies renouvelables (bois énergie, géothermie, solaire ...)

7

Jennes-Loiraine



Communauté de communes
Pays de Colmoy et du Sud Loir

Programme d'actions : exemples d'actions

Economie durable et entreprises : Mettre en oeuvre une démarche d'**Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)**

Urbanisme et aménagement durable : Prendre en compte les enjeux climat-énergie dans le **PLUi** et les projets d'aménagement urbain


Gestion des déchets : Développer un **programme « Zéro Déchet - Zéro Gaspillage »**
Développer une **ressourcerie**

Agriculture, forêt et stockage du carbone : **Accompagner les exploitations agricoles** dans la réductions de leur émissions de gaz à effet de serre et le stockage du carbone
Accompagner le développement des **filières locales agricoles**, développer les circuits-courts

Qualité de l'air : **Réduire les émissions liées aux appareils de chauffage au bois domestique** par la promotion d'appareils moins polluants

8

Jennes-Loiraine



Documents de planification


Communauté de communes
Pays de Colmar et de la Sûre

Articulation avec les autres documents d'urbanisme, de planification:

- Le PCAET doit être compatible avec le SRADDET
- Le PCAET doit prendre en compte le SCoT
- Le PLU / PLUi doit prendre en compte le PCAET

terres de Lorraine

9



PROPOSITIONS

Communauté de communes
Pays de Colmar et de la Sûre

- Une maîtrise d'ouvrage par le Pays
 - Une organisation technique
 - Chef de projet transition du Pays Terres de Lorraine
 - Un technicien référent par communauté de communes
- Un financement
 - Estimation : 50 000 €
 - Subvention LEADER : 20 000 € maximum
 - Solde : partagé entre les 4 CC du Pays

terres de Lorraine

10